

DEMANTELEMENT DE L'EDUCATION ! PRECARISATION DES PERSONNELS ! PASSONS À L'OFFENSIVE !

Alors que la perte du pouvoir d'achat (-20% en 25 ans) ne cesse de s'accroître, les mesures inspirées de la gestion managériale des entreprises privées fondée sur les restrictions budgétaires, les bas salaires, la méritocratie et l'autoritarisme, précarisent la situation professionnelle des salariés du service public d'éducation dont le gouvernement veut se défaire,

Les décrets Robien de modification des statuts de 50 et les mesures de carte scolaire

suppriment massivement des emplois (plus de 5000 et jusqu'à 13% suggéré par l'audit, conjugué avec la baisse de la dotation horaire),

aggravent les conditions d'exercice du métier (suppressions d'heures de décharges, polyvalence...)

alourdissent la charge de travail (multiplication des tâches), **et allongent le temps de travail** (majoration des maxima de service, nomination dans trois établissements éloignés...)

* **Les audits** (collèges, lycées, enseignement professionnel) vont dans le même sens avec une suppression envisagée de 13% à 20% des heures élèves et de la quasi-totalité des dédoublements dans les lycées.

* La nouvelle gestion de l'orientation sera **conduite avec le concours de partenaires extérieurs au système éducatif** et fera rentrer les **régions** dans le processus au titre de la formation professionnelle.

Le projet de création des EPEP va dans le sens d'une autonomie concurrentielle des écoles entre elles et prépare leur décentralisation prochaine. A la

manière des collèges et lycées, ils seront dirigés par les nouveaux directeurs chefs d'établissements et gérés par un Conseil d'Administration qui sera constitué d'une majorité de représentants des municipalités. Ce projet rompt avec le statut unique dans le primaire, crée une nouvelle hiérarchie, divise les personnels et supprime les conseils des maîtres.

La décentralisation des techniciens et ouvriers de service (TOS) qui sont déjà passés à la fonction publique territoriale, défait leurs statuts (congés réduits, mutations rendues impossibles...), divise les personnels (selon qu'ils sont gérés par l'état, la région ou le département), et prépare leur privatisation

(externalisation des services de cantines, du chauffage, de l'entretien et de la maintenance...).

Dorénavant, la gestion des salariés des services publics, comme ceux des entreprises, se fait à flux tendu et à moindre coût.

Les suppressions massives de postes chez les TOS, les personnels administratifs, à la vie scolaire et chez les enseignants, va de pair avec l'embauche systématique de précaires sous contrats de droit privé (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement à l'emploi, CDD...). L'utilisation récente de CDI pour contourner la titularisation et mettre fin à la garantie de l'emploi, préfigure la contractualisation de l'ensemble des personnels déjà réalisée dans certains pays de l'Union Européenne.

Ces attaques contre les différentes catégories de personnels ne sont pas des hasards de calendrier. Elles sont convergentes parce qu'elles manifestent la volonté du gouvernement d'aller vite pour en finir avec le service public d'éducation. Sans réelle opposition, la conjoncture lui est favorable.

Dans ces conditions, comment expliquer que l'intersyndicale nationale du second degré n'ait jamais repris nos propositions d'appeler à la grève depuis le succès du 18 décembre ? Comment expliquer que les appels intersyndicaux (93 et 94) à la grève pour le 25 janvier n'aient pas été mentionnés dans les derniers communiqués nationaux et île de France ? C'est pourquoi nos syndicats et notre fédération n'ont pas signé certains communiqués même si nous appelons dans l'unité au 8 février. Avec le refus grandissant des EPEP dans le 1er degré un mouvement pourrait s'étendre au-delà du 2nd degré. Déjà des appels unitaires 1er degré ont lieu (94).

C'est une attaque de l'ensemble des salariés de l'éducation et un alignement à marche forcée sur le sort des salariés des entreprises privées. À cette attaque d'ensemble, c'est ensemble qu'il faut riposter ! Ce ne sont pas des journées de protestation clairsemées, catégorielles ou interprofessionnelles mais sans lendemain qui nous permettront de faire reculer le gouvernement et de porter un coup d'arrêt à cette politique.

**DECIDONS ENSEMBLE D'UNE RIPOSTE A LA HAUTEUR DE L'ENJEU !
TOUS et TOUTES à l'AG
JEUDI 8 FEVRIER APRES LA MANIF
à partir de 17h à la Bourse du Travail, Salle Croizat,
3 rue du Château d'Eau, M° République**